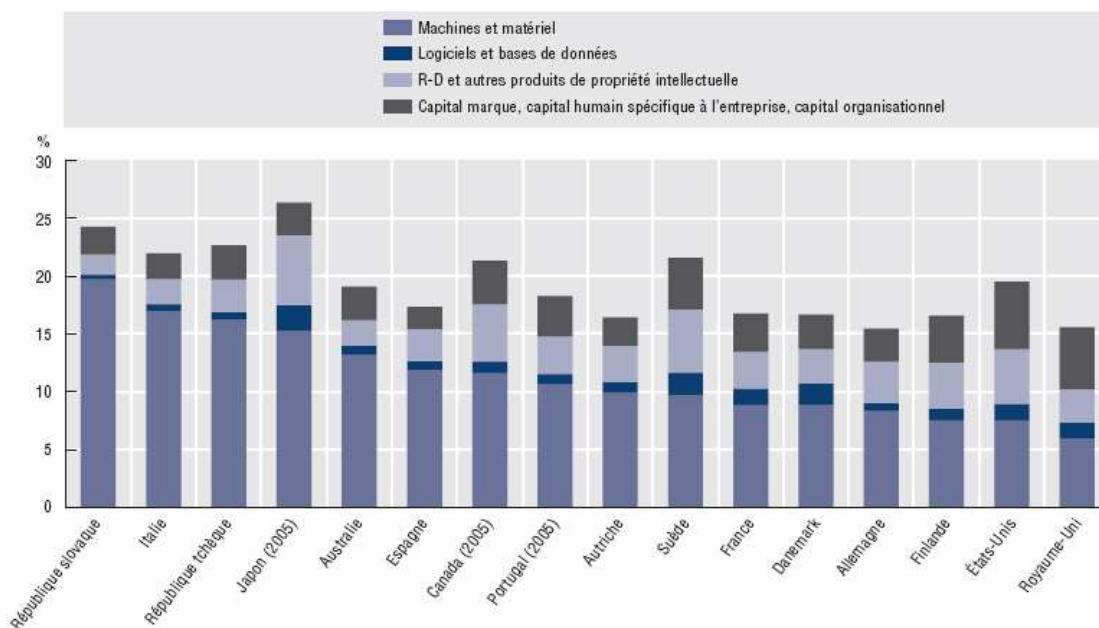


Sujet

A partir de vos connaissances, vous répondrez de façon concise à chacune des questions suivantes. Vous pourrez répondre aux questions dans le désordre en indiquant clairement leur numéro. Aucun document n'est autorisé.

- 1- La Gestion des Ressources Humaines peut-elle être source d'avantages économiques pour l'entreprise ? Justifiez votre réponse. (5 points)
- 2- Définissez et comparez franchise et concession. Vous préciserez notamment quels actifs immatériels peuvent être transférés dans ces deux situations. Votre réponse devra être illustrée par des exemples. (3 points)
- 3- Quels sont les avantages du réseau, comparativement à une stratégie de croissance interne ou externe (vous définirez rapidement ce qu'est la croissance interne et la croissance externe). (2 points)
- 4- Commentez le graphique suivant. (5 points)

Investissements en biens matériels et immatériels en pourcentage du PIB, 2006



5- Le Groupe AFNOR est l'un des responsables de la prochaine mise sur le marché de la future norme ISO 26000. Que pensez-vous de cette nouvelle norme (dont l'objet est présenté dans le document 1) ? (5 points)

ATTENTION

Pour cette question vous répondrez sur une deuxième copie, afin d'en faciliter la correction

Document 1 : La norme ISO 26000 en quelques mots

Extrait du site de l'AFNOR : <http://www.afnor.org/profils/centre-d-interet/rse-iso-26000/la-norme-iso-26000-en-quelques-mots>

L'ISO 26000 présente des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Elle définit la responsabilité sociétale comme la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société
- prend en compte les attentes des parties prenantes
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations

et décrit deux pratiques fondamentales de responsabilité sociétale que sont :

- l'identification des impacts des décisions et activités de l'organisation au regard des questions centrales de l'ISO 26000
- l'identification des parties prenantes et le dialogue avec celles-ci.

Ces deux pratiques visent à déterminer les domaines d'action pertinents et prioritaires pour une organisation à partir :

- des impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur (cycle de vie de l'activité / produit / service)
- de la prise en compte systématique des 7 questions centrales
- d'un périmètre étendu de sa responsabilité au sein de sa sphère d'influence
- de ses parties prenantes.

Les questions centrales de l'ISO 26000

